

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

Association : Compagnie des Archers Mâconnais

Adresse : Rue Léo Lagrange, Complexe Jean BURNICHON 71000 MACON
Mâcon, le 19 Janvier 2023

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 18 Janvier 2020

Le 14 janvier 2023, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire à 10H sur convocation écrite adressée par courriel ou courrier postal en date du 12 décembre 2022

L'assemblée est présidée par Mr GAINOT Gilles – Vice-Président-, représentant Mr. CHAMPION Gérard –Président -, assisté de Mme Nicole BERGHMANS, en sa qualité de secrétaire de l'association et de Mme Anne FOUILLOUX – Trésorière.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents

Ladite feuille de présence permet de constater que 33 membres de l'association sur 63 votants sont présents ou représentés (18 présents/15 représentés). En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 Rapport moral et approbation

2 Rapport financier

3 Approbation des comptes de l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

- Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2023

4 Présentation du tarif des licences 2023/2024 et vote

6 Rapport de la commission Sportive, présentation des résultats sportifs et vote sur les objectifs de l'association

7/ Règlement Intérieur

8/ Questions diverses

Allocution de bienvenue :

M. Gilles GAINOT, représentant le président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée



générale. Il salue tout particulièrement la présence de Mrs PAYEBIEN et MILAN
Excusés Mme DESVIGNE Mr V MARICHY

1/1 - Rapport moral présenté par Gilles GAINOT, Vice-Président

Le Vice-Président donne lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé (voir Pièce jointe 1)

Vote du rapport moral

Après discussion et constatant que tous les orateurs et personnes présentes ou représentées ont pu s'exprimer, M. Gilles GAINOT met aux voix le rapport d'activité qui vient d'être présenté.

Celui-ci est adopté par 33 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Pour ce rapport comme pour ceux qui vont suivre, l'adoption nécessite la majorité simple des présents ou représentés, soit 33 voix

1/2- Rapport d'activités présenté par Nicole BERGHMANS secrétaire

La secrétaire donne ensuite lecture de son rapport d'activités pour l'exercice écoulé (voir Pièce jointe 2).

2 - Rapport financier présenté par Anne FOUILLOUX, trésorière

- **Approbation des comptes**

Mme Anne FOUILLOUX, trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Elle informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un résultat négatif (voir Pièce jointe N°3) et en donne les commentaires et explications

Vote sur l'approbation des comptes

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M. G GAINOT met aux voix le rapport présenté.

Celui-ci est adopté par 33 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

- **Budget prévisionnel**

Mme Anne FOUILLOUX donne lecture du budget prévisionnel (voir Pièce jointe N°4)

Vote sur le budget prévisionnel

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M. G GAINOT met aux voix le rapport présenté.

Celui-ci est adopté par 33 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions



3 -Présentation du tarif des licences 2023/2024

Le tarif des cotisations 2023/2024 verra aucune augmentation pour la part de la Compagnie. Seule une variation peut être possible pour les parts de la Fédération, de la Région et du Comité départemental de Saône et Loire

Présentation et explication de la Note de Frais pour remboursement des différents déplacements

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Mme Anne FOUILLOUX met aux voix.

Ces résolutions sont adoptées par 33 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention

4- Règlement Intérieur

Mr Gilles GAINOT lit les différentes modifications apportées au règlement intérieur déjà existant

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Mr Gilles GAINOT met aux voix.

Ces résolutions sont adoptées par 33 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention

5- Présentation des résultats sportifs

Nicole Berghmans fait lecture des palmarès sportif.

Lors de cette assemblée Nicole Berghmans appelle pour remettre des récompenses.

Martine GRAIN, Adrien MAGNIEN, Myriam VILLELOUP, Emeline FOUILLOUX pour les titres de Champions de France

Nicolas BOUDELLOT, Isabelle DELTINGER, Maurice GARDIENNET, Evan GARNIER, Antonio LOPES, Mickael NEVERS, Marie-Pierre PRABEL

Ces archers ont représenté la Compagnie lors des BFC et aux championnats de France

6- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur G GAINOT laisse la parole à Mrs PAYEBIEN et MILAN

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

Me Gilles GAINOT déclare la séance levée à 12 heures.15

Rédigé à Mâcon



Le président de séance

Le secrétaire